

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT
COMMUNE DE SELONCOURT
DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20210928-5	<p style="text-align: center;"><u>Séance du 28 septembre 2021 à 18h30</u></p> <p>L'an deux-mille-vingt et un du mois de septembre le vingt-huit le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.</p>
<p>NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 29 septembre 2021 que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 20 septembre 2021 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>	
<p style="text-align: center;"><u>Etaient présents (25)</u></p> <p>Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Alain KMOCH, Christine GUEY, Jean-Luc MIESKE, Lysiane MABIRE, Magali MEINIER, Brigitte ALZINGRE, Clément GIRARD, Eric LANUSSE CAZALE, Laetitia LIEGEART, Denis TISSERAND, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY.</p> <p style="text-align: center;"><u>Etaient excusés ayant donné procuration (4)</u></p> <p>Romuald GADET a donné procuration à Alain KMOCH, Sophie MOREL a donné procuration à Jean FORESTI, Léa LEMOINE a donné procuration à Magali MEINIER, Sophie GEHIN a donné procuration à Denis TISSERAND.</p>	
<p>Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. Françoise PAICHEUR a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.</p>	

OBJET : COMMISSIONS MUNICIPALES - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION EDUCATION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 09 juin 2020 installant les commissions municipales.

Suite à la démission de Monsieur Gérard MANCHEC du Conseil Municipal, il convient de modifier la composition de la commission éducation afin de remplacer Madame Lysiane MABIRE.

Composition actuelle de la commission éducation :

	RESPONSABLE	ELUS	ELUS
		MAJORITE	OPPOSITION
EDUCATION	Mme DI VANNI	Lysiane MABIRE	Sylvie WERNY
		Maryline CHALOT	
		Romuald GADET	

Monsieur le maire propose de remplacer Madame Lysiane MABIRE par Madame Laëtitia LIEGEART.

	RESPONSABLE	ELUS	ELUS
		MAJORITE	OPPOSITION
EDUCATION	Mme DI VANNI	Laetitia LIEGEART	Sylvie WERNY
		Maryline CHALOT	
		Romuald GADET	

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, à l'unanimité.

- approuve la composition de la commission éducation modifiée suite au remplacement de Madame Lysiane MABIRE.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 28 septembre 2021

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER